Quelqu'un sonne pour mon toit ?

Mes 5 réflexes, à garder près de la porte

1. Je **n'ouvre pas**, ou je parle porte entrouverte.
2. Je ne laisse **personne monter** sur mon toit ni poser une échelle.
3. Je ne signe rien et **je ne paie rien** le jour même : après un démarchage, la loi interdit d'encaisser pendant 7 jours.
4. Je demande un **devis écrit** avec le nom, l'adresse et le numéro SIRET de l'entreprise.
5. J'en **parle à un proche** avant de décider quoi que ce soit.

La phrase à dire :

« Non merci, je ne traite jamais avec quelqu'un qui sonne. Au revoir. »

Ils insistent ou refusent de partir	**17**
Info Escroqueries (appel gratuit)	**0 805 805 817**
Un proche à appeler	_____
Mon artisan de confiance	_____

Mémo proposé par ND Couvreur, couvreur à Saint-Saturnin-lès-Avignon · nd-couvreur.fr